

CONTRAT DE STAGE

Entre les soussignés

• La société....., N°URSSAF.....,
Dont le siège social est situé à.....
.....
Représentée par.....,
Agissant en qualité de.....,
Nom du tuteur : Téléphone
D'une part,

• Et M.....,
N° de sécurité sociale :.....,
Née le à
Demeurant à.....,
D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 :

L'entreprise accepte d'accueillir M..... pour
effectuer un stage à des fins de formation. Ce stage a pour objet essentiel de permettre à M
.....préparer le CAP Coiffure en candidat libre.
M sera formé(e) aux différents aspects du
métier de coiffeur / coiffeuse.

- Accueil et conseil de la clientèle.
- Shampooing.
- Conseils pour le choix d'une coupe, de soins et de traitement.
- Coupe.
- Coiffage des cheveux.
- Réalisation d'une mise en plis.
- Enroulage d'une permanente.
- Application produits de coloration et de permanente.
- Conseil et vente de produits et services.
- Participation à la fidélisation de la clientèle.

- Réalisation d'un dossier professionnel comprenant une fiche signalétique, une fiche produit et une fiche prestation.

-
-
-

La société....., pour sa part,
s'engage à ne tirer aucun profit direct de la présence de M dans
ses locaux et à tout mettre en œuvre pour aider M à
atteindre les objectifs fixés ci-dessus.

Article 2

Ce stage se déroulera duau..... à raison
deheures par semaine soit les (jours de la semaine) de XXhXX à XXhXX et de
XXhXX à XXhXX.

A l'issue de sa période pratique en entreprise, M
Pourra être amené à rédiger un rapport de stage dans la perspective de validation ultérieure
de ses acquis. Le tuteur s'engage à lui apporter son aide pour la réalisation de ce rapport.

Article 3

Le présent contrat n'est pas un contrat de travail. M.....,
pendant la durée de son stage, bénéficiera de la couverture sociale des stagiaires de la
formation professionnelle.

Article 4

Durant son stage, le stagiaire est soumis à la discipline de l'entreprise, notamment en ce qui
concerne les horaires de travail.

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

M..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'entreprise et s'engage à s'y conformer en tant que stagiaire, pendant toute la durée de son stage.

Article 5

Durant le stage, M ne peut prétendre à aucune indemnisation de l'entreprise. *(pour les stage de moins de 3 mois).*

Le stagiaire percevra une gratification dont le montant sera déterminé à la fin du stage. *(pour les stages de plus de 3 mois).*

Article 6

En qualité de stagiaire, accueilli hors convention de stage,

M..... sera affilié au régime général de la sécurité sociale.

Il est couvert au titre de la législation sur les accidents du travail tant pour l'accident dans l'entreprise que pour le trajet

Article 7

En cas d'accident dans l'entreprise ou au cours du trajet, le chef d'établissement établira une déclaration comme pour un salarié et l'enverra dans les 48 heures à la caisse d'assurance maladie du siège de l'entreprise. M..... recevra aussitôt les feuillets d'accident nécessaires, lui offrant la gratuité des soins médicaux et annexes, comme pour un salarié. Le chef d'entreprise s'assurera en matière de responsabilité civile, selon les dispositions réglementaires en usage.

Article 8

Les frais de nourriture, d'hébergement et de déplacements restent à la charge de

M.....

L'Entreprise

Le stagiaire

N'oubliez pas de prévenir votre caisse d'assurance maladie et de vous renseigner auprès de la Caf pour savoir s'ils ne vont pas vous supprimer les allocs.